



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9266^e séance

Mardi 21 février 2023, à 15 heures

New York

Président : M. Camilleri (Malte)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M ^{me} Sanchez Izquierdo
États-Unis d'Amérique	M. Kelley
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Tamaura
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M ^{me} Baumann-Bresolin
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Phipps

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M. Jeffrey Sachs, professeur et Directeur du Center for Sustainable Development du Earth Institute de l'Université Columbia ; et M. Ray McGovern, activiste politique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le 30 septembre 2022, le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique au Département des affaires économiques et sociales, M. Navid Hanif, a présenté un exposé au Conseil de sécurité sur les fuites signalées des gazoducs Nord Stream (voir S/PV.9144). Son exposé était basé sur des informations et des données provenant de sources publiques. Mon exposé d'aujourd'hui est également basé sur les informations provenant de sources publiques dont nous disposons à ce jour.

Comme l'a déclaré le Sous-Secrétaire général Hanif en septembre, entre le 26 et le 29 septembre 2022, quatre fuites ont été détectées sur les gazoducs sous-marins Nord Stream en mer Baltique, près de l'île de Bornholm. La première a été signalée sur le gazoduc Nord Stream 2 le 26 septembre au matin, lorsque des sismologues ont relevé un pic d'activité. Les deuxième et troisième ont été signalées sur le gazoduc Nord Stream 1 dans la soirée du 26 septembre. Une quatrième fuite a été signalée sur le gazoduc Nord Stream 2 au matin du 29 septembre. Aucun des deux gazoducs ne fonctionnait. L'approvisionnement de Nord Stream 1 avait été interrompu en septembre, tandis que Nord Stream 2 n'avait jamais été mis en service. Cependant, selon certaines informations, les gazoducs contenaient plusieurs centaines de millions de mètres cubes de gaz naturel au moment des incidents.

À la suite de ces incidents, les autorités danoises, allemandes et suédoises ont annoncé qu'elles allaient lancer des enquêtes distinctes sur ces fuites. La

Fédération de Russie a exprimé son intérêt à participer à ces enquêtes, tout en exprimant sa crainte qu'un acte délibéré de sabotage ou de terrorisme ne soit à l'origine des explosions qui ont provoqué les fuites.

Le 18 octobre, la police de Copenhague a indiqué qu'une enquête préliminaire sur les fuites avait révélé que de puissantes explosions avaient causé les dégâts. Un mois plus tard, le 18 novembre, le Service de sécurité et le parquet suédois ont indiqué que selon leurs conclusions préliminaires, les gazoducs avaient fait l'objet d'un sabotage flagrant. Les autorités suédoises ont déclaré que lors des enquêtes menées sur place, en mer Baltique, les enquêteurs ont confirmé que les gazoducs avaient subi des dommages importants dus aux détonations. Les autorités suédoises ont également indiqué qu'elles avaient saisi des objets étrangers et que des résidus d'explosifs avaient été détectés sur un certain nombre d'entre eux. Selon des responsables cités par les médias locaux, l'enquête est en cours. Le 4 février, le Procureur général allemand a déclaré que son enquête se poursuivait également. Nous croyons savoir que l'enquête danoise se poursuit elle aussi. En outre, nous avons connaissance de nouvelles informations arguant d'actes de sabotage des deux gazoducs.

Je répète que l'ONU n'est en mesure de vérifier ni de confirmer aucune allégation relative à ces incidents et que nous attendons les conclusions des enquêtes nationales en cours. Compte tenu du caractère sensible et spéculatif de cette question, nous exhortons toutes les personnes concernées à faire preuve de retenue et à se garder de toute spéculation. Nous devons éviter toute accusation sans fondement susceptible d'aggraver encore les tensions déjà vives dans la région et d'entraver la recherche de la vérité.

Et si nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé sous les eaux de la mer Baltique au mois de septembre 2022, une chose est certaine : quelle que soit la cause de l'incident, ses répercussions comptent parmi les nombreux risques provoqués par l'invasion de l'Ukraine. Un an après le début de la guerre, nous devons redoubler d'efforts pour y mettre fin, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Sachs.

M. Sachs (*parle en anglais*) : Je m'appelle Jeffrey Sachs. Je suis professeur d'université à l'Université Columbia. Je suis un spécialiste de l'économie mondiale, notamment du commerce mondial, de la finance, des

infrastructures et de la conduite des affaires économiques. Je me présente devant le Conseil de sécurité en mon nom propre. Je ne représente aucun gouvernement ni aucune organisation dans le témoignage que je vais livrer.

La destruction des gazoducs Nord Stream le 26 septembre dernier constitue un acte de terrorisme international et représente une menace pour la paix. Il incombe au Conseil de sécurité d'examiner la question de savoir qui aurait pu commettre cet acte, afin de traduire son auteur devant la justice internationale, de demander une réparation pour les parties lésées et d'empêcher que de tels actes ne soient commis à l'avenir.

Les conséquences de la destruction des gazoducs Nord Stream sont énormes. Il est question non seulement de vastes pertes économiques liées aux pipelines eux-mêmes et à leur utilisation potentielle à l'avenir, mais également de la menace accrue qui pèse sur des infrastructures transfrontières en tous genres : câbles Internet sous-marins, pipelines internationaux pour le transport de gaz et d'hydrogène, lignes électriques transfrontières, parcs éoliens en mer, et autres. La transition mondiale vers l'énergie verte nécessitera des infrastructures transfrontières considérables, y compris dans les eaux internationales. Les pays doivent pouvoir être sûrs que leurs infrastructures ne seront pas détruites par des tiers. Certains États européens ont récemment fait part de leur préoccupation quant à la sécurité de leurs infrastructures en mer.

Pour toutes ces raisons, l'enquête du Conseil de sécurité sur les explosions qui ont touché Nord Stream a valeur de priorité mondiale.

La destruction des gazoducs Nord Stream a nécessité une planification, des compétences et des capacités technologiques très poussées. Les gazoducs Nord Stream 2 sont une merveille d'ingénierie. Chaque section de conduite est faite d'acier laminé de 4,5 centimètres d'épaisseur, pour un diamètre interne de 1,15 mètre. La conduite est encastrée dans 10,9 centimètres de béton. Chaque section de conduite entourée de sa gaine de béton pèse 24 tonnes. Les gazoducs Nord Stream 2, longs d'environ 1 200 kilomètres, contiennent quelque 200 000 conduites. Ils reposent sur le plancher océanique.

La destruction d'un gazoduc constitué d'acier laminé lourd, encastré dans du béton, à des profondeurs de 70 à 90 mètres, demande une technologie très avancée pour le transport des explosifs, leur installation par des plongeurs et la détonation. Le faire sans être repéré, dans les zones économiques exclusives du Danemark et de la Suède, ajoute beaucoup à la complexité de

l'opération. Comme de hauts responsables l'ont publiquement confirmé, une action de ce type a forcément été réalisée par un acteur étatique. Seuls quelques acteurs étatiques ont à la fois les moyens techniques et l'accès à la mer Baltique nécessaires pour mener une telle action : les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la Pologne, la Norvège, l'Allemagne, le Danemark et la Suède – soit individuellement, soit dans une combinaison ou une autre. L'Ukraine ne dispose pas des technologies requises et n'a pas accès à la mer Baltique.

Dans un récent reportage, le *Washington Post* a révélé que les services de renseignement des pays de l'OTAN étaient arrivés entre eux à la conclusion qu'il n'existait pas la moindre preuve que la Russie aurait commis cette action. Cela s'accorde également avec le fait que la Russie n'avait aucune raison flagrante de perpétrer cet acte de terrorisme contre ses propres infrastructures critiques. En effet, elle va sûrement devoir engager des dépenses considérables pour réparer les gazoducs.

Apparemment, trois pays ont enquêté sur l'opération terroriste contre Nord Stream, à savoir le Danemark, l'Allemagne et la Suède. Ces pays en savent probablement beaucoup sur les circonstances de l'attaque. La Suède est d'ailleurs sans doute le pays qui a le plus à dire au monde sur la scène de crime, que ses plongeurs ont examinée. Pourtant, au lieu de diffuser ces informations, elle garde les résultats de son enquête pour elle, à l'abri du reste du monde. La Suède a refusé de communiquer ses conclusions à la Russie et décliné la proposition d'une enquête conjointe avec le Danemark et l'Allemagne. Dans l'intérêt de la paix mondiale, le Conseil de sécurité devrait enjoindre à ces pays de lui communiquer immédiatement les résultats de leurs enquêtes.

Il n'existe à ce jour qu'un seul récit détaillé de la destruction de Nord Stream, celui qui a récemment été publié par le journaliste d'investigation Seymour Hersh, manifestement sur la base d'informations obtenues d'une source non identifiée. Hersh attribue la destruction de Nord Stream à une décision du Président des États-Unis, Joe Biden, mise à exécution par des agents américains dans le cadre d'une opération secrète que Hersh décrit en détail. La Maison Blanche a qualifié le récit de Hersh de « totalement et absolument faux », sans présenter le moindre élément qui le contredise ni fournir aucune autre explication.

Avant et après la destruction de Nord Stream, de hauts responsables américains ont fait des déclarations qui montraient l'animosité des États-Unis envers les gazoducs. Ainsi, le 27 janvier 2022, la Sous-Secrétaire

d'État Victoria Nuland a publié le message suivant sur Twitter : « Si la Russie envahit l'Ukraine, d'une façon ou d'une autre, Nord Stream 2 n'ira pas plus loin ». Le 7 février, le Président Biden a prévenu : « Si la Russie envahit... à nouveau, alors il n'y aura plus de Nord Stream 2 ; nous y mettrons fin ». Lorsque le journaliste lui a demandé comment il s'y prendrait, il a répondu : « Je peux vous promettre que nous y arriverons ».

Le 30 septembre 2022, juste après l'attaque terroriste contre le gazoduc, le Secrétaire d'État Antony Blinken a déclaré que sa destruction était « aussi une formidable occasion ; c'est une occasion formidable de nous défaire une fois pour toutes de la dépendance à l'égard de l'énergie russe et de priver ainsi Vladimir Poutine de la militarisation de l'énergie comme moyen de servir ses visées impérialistes ». Le 28 janvier 2023, la Sous-Secrétaire Nuland a déclaré quant à elle, répondant au Sénateur Ted Cruz lors d'une audition au Sénat des États-Unis : « Je suis, et je pense que l'Administration l'est aussi, très satisfaite de savoir que Nord Stream 2 n'est plus à présent, comme vous aimez à le dire, qu'un gros morceau de métal au fond de la mer ».

Pareilles formules ne sont vraiment pas convenables face au terrorisme international. J'espère que les États-Unis, avec tous les autres membres du Conseil de sécurité, condamneront cet acte de terrorisme international et s'associeront à l'appui d'une enquête urgente du Conseil sur ce crime international afin d'établir la vérité. La vérité n'est pas encore connue du monde, mais elle peut l'être.

Plus que jamais, le monde a besoin que le Conseil de sécurité fasse son travail pour enrayer l'escalade vers une nouvelle guerre froide. Le monde ne sera pas en sécurité avant que les membres permanents n'œuvrent ensemble par la diplomatie au règlement des crises mondiales, notamment la guerre en Ukraine et la montée des tensions en Asie de l'Est. Le Conseil de sécurité est l'instance mondiale par excellence et la seule pour ce travail d'affirmation de la paix. Plus que jamais, nous avons besoin d'un Conseil de sécurité sain et fonctionnel qui remplisse la mission dont il est investi par la Charte des Nations Unies. La conduite objective par le Conseil de sécurité d'une enquête sur l'attaque terroriste contre Nord Stream, sur la base des informations fournies par tous les pays, est importante pour la confiance mondiale dans cet organe et, surtout, pour la paix mondiale et le développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Sachs de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. McGovern.

M. McGovern (*parle en anglais*) : Je me rallie sans réserve aux observations du Professeur Sachs.

Je n'ai pas de texte préparé, et donc je n'ai pas pu le donner aux personnes qui me l'ont demandé. On m'a sollicité il y a moins de 24 heures. Personne n'a suggéré ce que je pourrais dire et, bien sûr, personne ne m'a même demandé ce que je dirais. Il s'agit donc de mes observations personnelles, fondées sur mon expérience de 27 ans comme analyste du renseignement, et en tant qu'observateur. Je note qu'on me qualifie d'activiste politique. C'est ainsi que je rembourse l'éducation que j'ai reçue en tant qu'analyste du renseignement dans les services de renseignement des États-Unis.

En venant ici, ce matin, dans deux aéroports, j'ai vu des enfants en bas âge et des écoliers. Cela m'a fait penser à l'époque où j'étais moi-même à l'âge où l'on va à l'école. J'étais de ceux qui se cachaient sous leur pupitre, craignant la bombe atomique russe, comme si cela aurait pu me protéger. Je fais un bond dans le temps pour arriver au moment où je suis devenu analyste professionnel et chef de la section chargée de la politique étrangère soviétique à la Central Intelligence Agency (CIA), ce qui m'a permis de dire au Président et à Henry Kissinger que les Russes étaient réellement prêts à mettre un frein à la course aux armements. Je me contenterai aussi de dire que j'ai joué un rôle crucial dans le Traité sur les systèmes antimissiles balistiques, signé en mai 1972. J'y étais.

Après 30 ans de stabilité stratégique, trois décennies, M. Bush Jr. a décidé de quitter le Traité sur les systèmes antimissiles balistiques, sans réelle explication. Et puis M. Trump a quitté le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, dont je pensais qu'il ne serait jamais conclu parce qu'il impliquait la destruction de toute une catégorie de missiles balistiques à portée intermédiaire armés de tête nucléaire, en Europe et en Sibérie. Ensuite, nous avons eu le Traité « Ciel ouvert », que les États-Unis ont quitté, et aujourd'hui, on nous annonce que le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques est également menacé.

Je dois dire qu'après la signature du Traité sur les systèmes antimissiles balistiques, j'étais euphorique. Je ne devais pas m'inquiéter de savoir s'ils construisaient ou non un bâtiment destiné à être soufflé par la prochaine arme nucléaire. Je suis très triste en voyant ce qui se passe actuellement, l'incapacité des gens à se réunir et à s'entendre. En allemand, le mot *verhandeln* signifie négocier ou traiter. Si on y regarde bien,

il a pour racine le mot « hand » – main. Vous tendez la main, et vous apprenez à connaître et à comprendre ce qui préoccupe l'autre partie.

Je ne veux pas m'avancer. Je ne veux pas parler de l'article de Seymour Hersh. Je dois dire tout de suite, pour la parfaite information du Conseil, que Seymour Hersh est un ami. Je ne me prononcerai donc pas. Je citerai un ancien Ambassadeur des États-Unis, qui a également été Secrétaire adjoint à la défense. Voilà ce qu'il a dit à propos de Seymour Hersh :

« M. Hersh attire les lanceurs d'alerte parce qu'il a une renommée bien établie, celle de protéger leur identité et de publier leurs révélations avec exactitude, après les vérifications qui s'imposent, malgré les démentis du Gouvernement et les attaques calomnieuses qui suivent invariablement. Sa réputation est telle que les gens ayant une conscience se tournent vers lui. »

Je répète, les gens qui ont une conscience.

En tant qu'officier de l'armée des États-Unis et employé de la CIA, j'ai prêté serment, celui d'appuyer et de défendre la Constitution des États-Unis contre tous leurs ennemis, étrangers et nationaux. Certains parmi nous prennent ce serment au sérieux. Et quand nous voyons ce genre de choses se produire, nous nous tournons vers quelqu'un qui pourrait être en mesure de nous protéger et de faire passer le message.

C'était il y a deux semaines. Le *New York Times* a-t-il mentionné l'article de Sy Hersh ? A-t-il ne fût-ce qu'évoqué les démentis ? Non, pas encore. C'est ce que les Allemands qualifieraient de *merkwürdig*, d'inhabituel. Je voudrais poursuivre en abordant la manière de jauger ceux qui salissent le nom de Seymour Hersh.

Comme Jeffrey Sachs l'a déjà dit, le porte-parole de la CIA a déclaré que « cette affirmation est complètement et totalement fausse ». Je dois avouer, en tant qu'ancien membre de la CIA, que nos responsables des relations publiques n'ont pas un très bon bilan. Personne ne souhaite revenir 20 ans en arrière, au discours de Colin Powell devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.4701). Nous le connaissons tous et toutes. Ce que je voudrais faire, c'est simplement parler de ce qui s'est passé avant ce discours.

Avant cette déclaration, un lanceur d'alerte conscientieux a divulgué la transcription d'un interrogatoire auquel l'ONU avait soumis 'Hussein Kamel Al-Majid, l'un des gendres de Saddam Hussein. Qui était-il ? Il a supervisé tel qu'il était le programme radiologique, biologique, chimique et nucléaire, à Bagdad. Il a déclaré à ses interlocuteurs, ceux

de l'ONU, des États-Unis et du Royaume-Uni, que « tous les programmes nucléaires, chimiques, biologiques et de missiles avaient été détruits ». Les personnes qui l'interrogeaient lui ont demandé : « Comment le savez-vous ? ». M. Al-Majid a répondu : « J'en étais le responsable. Je ne sais pas comment cela fonctionne dans votre pays, mais lorsque j'ordonne la destruction de quelque chose, cette chose est détruite ». On lui a demandé : « Comment en êtes-vous certain ? Avez-vous vérifié ? ». Il a répondu : « Oui, j'ai vérifié. Essayez-vous de me faire dire qu'ils n'ont pas été détruits ? ».

C'était en 1995. Quelqu'un a divulgué cette transcription au magazine *Newsweek*. Le 2 mars 2003, il y a presque exactement 20 ans, *Newsweek* a publié un article selon lequel :

« Hussein Kamel, le plus haut responsable irakien à avoir quitté le cercle restreint de Saddam Hussein, a déclaré à la CIA, aux services de renseignements britanniques et aux inspecteurs de l'ONU, au cours de l'été 1995, qu'après la guerre du Golfe, l'Iraq avait détruit tous ses stocks d'armes chimiques et biologiques, ainsi que les missiles permettant de les transporter.

M. Kamel... était personnellement au fait de ce dont il parlait étant donné que pendant 10 ans, il a dirigé les programmes nucléaires, chimiques, biologiques et de missiles de l'Iraq ».

Usant d'un euphémisme habituel, l'auteur, John Barry, écrivit alors dans *Newsweek* que « le récit du trans-fuge soulève la question de savoir si les stocks d'armes de destruction massive attribués à l'Iraq existent toujours ».

Je suppose, effectivement. Que s'est-il passé ? *Newsweek* en a d'abord publié un petit résumé, sur son site Web. Ensuite, les membres des médias sont allés voir un certain Bill Harlow, qui était le porte-parole de la CIA, et qui leur a dit : « Écoutez, ce rapport est incorrect. C'est bidon. C'est faux et mensonger ». Ce sont les mots qu'il a utilisés : incorrect, bidon, faux et mensonger. Et qu'ont fait les membres de la presse ? Ils ont poussé un soupir de soulagement et ont déclaré : « On se réjouit vraiment que vous nous ayez dit cela, car nous étions sur le point de publier un article sur le sujet. Cela avait l'air digne de confiance ». C'était bel et bien la transcription de cet interrogatoire. Je voudrais juste dire un mot à propos de ceux qui dénigrent Sy Hersh. Ils n'affichent pas un bon bilan en termes de crédibilité.

J'en viens à autre chose. Je voudrais parler un peu des termes « non provoqué ». Nous avons entendu plus de 100 fois que l'invasion de l'Ukraine par la Russie

n'était pas provoquée. Tout cela remonte à l'élargissement de l'OTAN, malgré la promesse de ne pas le faire. J'ai personnellement rencontré l'un des principaux conseillers de Mikhaïl Gorbatchev. Son nom est Viktor Borisovich Kuvaldin. Il y a environ huit ans, je l'ai vu à Moscou et lui ai demandé : « M. Kuvaldin, pourquoi cet accord n'a-t-il pas été mis par écrit ? ». Il a répondu : « M. McGovern, je vais vous le dire : pour les raisons habituelles. Les Allemands n'y avaient pas encore adhéré et le Pacte de Varsovie existait toujours, mais la réalité, M. McGovern, était que nous vous faisons confiance ».

Nous connaissons tous l'histoire de l'expansion de l'OTAN et comment elle a plus que doublé de taille vers l'Est avec tous les pays qui y ont adhéré – plus que d'un pouce vers l'Est. Je ne veux pas insister sur ce point. Mais il ne s'agit pas seulement d'un simple élargissement de l'OTAN. Lorsque la Crimée a été annexée par la Russie, M. Poutine s'est levé un mois plus tard et a déclaré : « Nous avons dû annexer la Crimée à cause du coup d'État perpétré à Kiev en février 2014 ».

Et plus importante encore que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, il y avait la perspective que des missiles balistiques à moyenne portée soient placés à la périphérie des États-Unis. Cela est tout à fait possible, car il existe en Roumanie et en Pologne des capsules ou des trous qui peuvent accueillir des missiles de croisière Tomahawk et, à terme, des missiles hypersoniques. C'est très grave. M. Poutine a soulevé ce point en décembre 2021, alors qu'il s'adressait à ses hauts responsables militaires.

Comment pourrais-je conclure mon intervention ? Je voudrais terminer sur une note un peu plus humaine. En ce qui concerne le terme allemand *verstehen*, je voudrais signaler que lorsque j'étais en Allemagne, certaines personnes portaient un badge sur le revers de leur veste, sur lequel on pouvait lire « *Putin versteht* ». Celles et ceux qui parlent allemand savent que cela signifie « quelqu'un qui comprend Poutine ». Je me suis alors dit : « Ouah, quelqu'un cherche à comprendre M. Poutine ? ». Mon ami m'a alors répondu : « Non, pour l'amour de Dieu, ne porte pas ce badge. C'est péjoratif. Cela veut dire que tu es dans la poche de Poutine ». Le terme *verstehen* vient du mot *stehen*, qui signifie « être debout ». Si l'on ne parvient pas à comprendre la position des gens, on ne peut pas comprendre ce qui les dérange. Ce qui dérange M. Poutine, outre l'adhésion éventuelle de l'Ukraine à l'OTAN, c'est l'emplacement de ces trous déjà opérationnels en Roumanie et en Pologne, à la périphérie des États-Unis. On les fait passer pour des systèmes antimissiles balistiques, mais ils peuvent

facilement accueillir des missiles de croisière et, comme je l'ai dit précédemment, des missiles hypersoniques.

On pouvait entendre le slogan suivant pendant les manifestations qui ont récemment eu lieu en Allemagne : *Verhandeln statt schießen*. *Verhandeln* signifie négocier, parler. Il s'agit de tendre la main, *die Hand* en allemand, à l'autre et d'essayer de le comprendre. *Schießen* signifie tirer. C'est tout à fait logique. Mais je dois dire aux membres du Conseil que ce genre de slogan n'est pas apprécié en Allemagne. Un bon ami à moi, Heinrich Bücker, a été condamné pour avoir dit que nous devons nous mettre à la place de M. Poutine et prendre conscience de l'influence exercée par l'extrême droite au sein du Gouvernement de Kyïv. Il a été condamné par un tribunal allemand. Il a fait appel, mais comme il refuse de payer son amende d'un montant de 2000 euros, il est donc probable qu'il passe plusieurs mois en prison. C'est la liberté d'expression. Nous en jouissons ici aux États-Unis. Je suis très inquiet du sort qui sera réservé à mon ami.

Je me contenterai de dire que, pour tendre la main, *Verhandeln* en allemand, nous devons être humains. Ne nous battons pas. Tendons-nous la main. *Verhandeln statt schießen*. La ségrégation des Noirs fut une période très sombre de l'histoire de notre pays. J'ai eu le privilège de travailler avec Vincent Harding, qui a rédigé le discours de Martin Luther King sur le Viet Nam. Il avait une chanson, dont une partie du refrain disait : « Nous allons continuer d'aller de l'avant, sans jamais faire marche arrière ». Ce que je suggère, c'est que nous continuions d'aller de l'avant, et je recommande à tous les membres du Conseil la deuxième strophe de cette chanson. Je leur serais très reconnaissant de bien vouloir l'écouter :

« Nous allons continuer d'aller de l'avant. Nous allons continuer d'aimer notre ennemi. Nous allons continuer d'aimer nos ennemis. Nous allons continuer d'aimer nos ennemis, sans jamais faire marche arrière. Sans jamais faire marche arrière ».

Pour terminer, je voudrais évoquer simplement ces enfants que j'ai vus à l'aéroport aujourd'hui, et qui ont retenu mon attention plus que d'habitude. Étant donné que depuis la fin de la dernière grande Guerre mondiale, les membres du Conseil ont le pouvoir de le faire, je leur demande de faire le nécessaire pour que plus personne ne tue des enfants.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M. McGovern de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour une séance très importante. La présente séance est similaire à la séance précédente sur le sabotage des gazoducs Nord Stream dont nous avons demandé la tenue le 30 septembre 2022 (S/PV.9144), mais elle est complètement différente par son ton. Comme beaucoup d'entre nous s'en souviennent certainement, à l'époque, on savait déjà, par principe, qui pouvait être derrière cet acte de terrorisme international – c'est ainsi que nous qualifions cet événement –, et les autorités russes chargées de l'enquête avaient déjà ouvert une procédure pénale en vertu de l'article pertinent du Code pénal russe. Les dirigeants des États-Unis avaient en effet fait des déclarations qui se résumaient au message suivant : si la Russie continue d'agir d'une manière qui déplaît aux États-Unis, les gazoducs Nord Stream seront détruits. Puis, de manière plutôt inopportune, l'ancien Ministre polonais des affaires étrangères, M. Sikorski, qui savait manifestement quelque chose, s'est retrouvé sur la sellette, pour avoir remercié les États-Unis sur les médias sociaux dans un élan de russophobie. À quoi on peut ajouter un SMS plutôt imprudent envoyé par l'ancienne Première Ministre du Royaume-Uni, Liz Truss, également connue pour sa haine farouche envers mon pays. Pourtant, les États-Unis niaient catégoriquement, et continuent d'ailleurs de le faire, toute implication dans cette affaire, conscients des conséquences potentielles d'un tel sabotage d'une infrastructure internationale critique de gazoducs.

Depuis lors, la malveillance de hauts fonctionnaires de Washington s'est intensifiée, notamment grâce à M^{me} Nuland, une russophobe bien connue et marraine du coup d'État anticonstitutionnel perpétré en Ukraine. Nous n'aurions toutefois pas demandé la tenue de la présente séance uniquement pour ces raisons. Le fait est que, le 8 février, grâce au célèbre journaliste d'investigation américain, Seymour Hersh, lauréat du prix Pulitzer, nous avons appris non seulement que les États-Unis étaient responsables de ce sabotage, mais également comment ils avaient procédé avec la complicité de la Norvège, leur alliée au sein de l'OTAN. S'appuyant sur des faits et des témoignages, il démontre de manière convaincante que, lors de l'exercice BALTOPS conduit par l'OTAN pendant l'été 2022, des plongeurs américains ont placé des explosifs sous les gazoducs Nord Stream, qui ont été activés par les Norvégiens trois mois plus tard, le 26 septembre 2022. Nous savons donc désormais avec un haut degré de certitude non seulement qui a fait sauter notre gazoduc, mais également comment. En substance, ces faits nous permettent de dire que ce qui s'est passé est un recours

à la force, effectué d'une manière incompatible avec les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Je ne vais pas entrer dans les autres détails de l'enquête de grande qualité menée par M. Hersh, car les deux intervenants du jour, Jeffrey Sachs et Ray McGovern, en ont parlé abondamment. Je dirai seulement que les informations qu'il a recueillies sont d'une richesse impressionnante. Son expérience professionnelle et son intégrité à toute épreuve ne laissent aucun doute quant au fait que ce journaliste américain dit la vérité. Ce qui est également frappant, c'est le degré de cynisme et le sentiment d'impunité totale avec lesquels ce crime sans précédent a été commis. Nous nous sommes habitués au fait que nos collègues américains se placent au-dessus de la loi ou plutôt prétendent qu'ils sont la loi, ce qui, selon eux, leur donne le droit de s'ingérer en toute impunité dans les affaires intérieures d'autres États, de perpétrer des coups d'État anticonstitutionnels et de mener des agressions contre des États indépendants.

Je voudrais rappeler aux membres du Conseil de sécurité que, depuis la fin de la guerre froide, selon un document publié en 2022 par le Congressional Research Service (Service de recherche du Congrès), les États-Unis ont utilisé leurs forces armées à l'étranger à 251 reprises. Ils sont les seuls autorisés à tuer et à torturer des populations pacifiques dans d'autres pays tout en refusant de livrer les auteurs de ces actes à la justice internationale. Avec leurs alliés, ils invoquent en chœur un « ordre fondé sur des règles », où les règles sont celles qu'ils fixent eux-mêmes.

Pourtant, jusqu'à présent, les États-Unis n'étaient jamais allés jusqu'à faire sauter des gazoducs étrangers appartenant à des États avec lesquels ils n'étaient pas en guerre. Eh bien, ce jour est arrivé. Peut-être présage-t-il une nouvelle ère, dans laquelle les infrastructures transfrontières et transcontinentales deviendront une cible légitime pour des opérations visant à affaiblir tel ou tel État. Comme les membres peuvent l'imaginer, il s'agirait d'une ère de chaos et de dommages impensables pour l'humanité entière. Il y a de très grandes chances que cette ère puisse réellement arriver, à moins que les responsables du sabotage du Nord Stream ne soient retrouvés et punis en conséquence, et que les instigateurs de ce crime ne remboursent les dommages subis aux États touchés, comme le prévoient le droit international et les principes fondamentaux de la justice. Alors, et seulement alors, nous aurons une chance d'éviter ce chaos. Tout est entre les mains des membres, et cela se décidera aussi aujourd'hui, au cours de cette séance du Conseil de sécurité.

Contrairement à ce que nos anciens partenaires occidentaux s'apprêtent à affirmer, nous ne propageons pas la désinformation au sein du Conseil de sécurité, et nous n'essayons pas de dresser un acte d'accusation sur la base d'allégations de type « hautement probable ». Ça, c'est ce qu'ont fait les représentants britanniques il y a cinq ans, lorsqu'ils ont tenté sans grand succès de nous accuser de l'empoisonnement des Skripal, en se fondant uniquement sur des allégations et des spéculations qui n'avaient rien à voir avec les faits ni avec le bon sens.

Dans le cas du sabotage du Nord Stream, ni le motif du crime, ni les auteurs, ni la méthode ne laissent planer le moindre doute. C'est encore plus flagrant que le pistolet encore fumant que les détectives rêvent toujours de trouver dans les blockbusters hollywoodiens. Avec de telles preuves, aucun avocat ne se hasarderait à défendre nos collègues des États-Unis devant un tribunal, et le verdict du jury ne ferait aucun doute. Mais nous ne sommes pas réunis ici pour faire un procès. Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, nous avons présenté un projet de résolution chargeant le Secrétaire général de mener une enquête internationale indépendante afin de vérifier les faits invoqués par Seymour Hersh et d'autres journalistes indépendants. Nous sommes contraints de le faire, car nous avons de grandes raisons de douter de l'efficacité, de la transparence et de l'impartialité des enquêtes menées par certaines juridictions nationales. Nous ne voyons aucune volonté de coopérer de la part de nos partenaires.

Nous avons pris note de la lettre distribuée aujourd'hui par les Représentantes permanentes de l'Allemagne et de la Suède et le Représentant permanents du Danemark indiquant que les autorités de ces États avaient tenue informée la Russie de l'avancement de l'enquête. La réalité est tout autre. Les dirigeants des États en question ont ignoré les communications qui leur ont été adressées en octobre 2022 par le Premier Ministre de la Fédération de Russie, M. Mishustin, concernant la participation de représentants des autorités exécutives fédérales russes compétentes et de la société Gazprom aux enquêtes. Les demandes du Bureau du Procureur général de la Fédération de Russie à cet égard ont été rejetées.

Puisque nous parlons d'un crime commis au moyen d'un engin explosif, qui tombe donc sous le coup de la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif du 15 décembre 1997, nous attendons des États impliqués dans l'incident, avant tout les États-Unis, la Norvège, le Danemark et la Suède, qu'ils remplissent leurs obligations au titre de cet instrument. Cependant, dans ce cas aussi, la volonté politique des dirigeants de ces États fait défaut, ou plus

précisément, elle est tout simplement absente. C'est pourquoi nous n'avons malheureusement pas d'autre moyen d'obtenir la vérité. Les prétendues enquêtes menées par les États scandinaves et l'Allemagne non seulement manquent de transparence, mais, et c'est désormais évident, visent à brouiller les pistes et à disculper leur grand frère américain. Nous ne sommes pas autorisés à y participer, et toutes nos demandes sont balayées avec arrogance.

D'ailleurs, il est assez curieux que les États qui mènent les enquêtes n'aient pas demandé à participer à la séance d'aujourd'hui. Pour d'autres séances, la liste des délégations souhaitant prendre la parole est interminable. Bien sûr, nous n'avons et ne pouvons avoir aucune confiance en eux. Mais, de manière générale, nous avons toujours confiance dans le Secrétaire général et espérons que c'est également le cas des membres du Conseil. C'est pourquoi nous suggérons qu'il soit chargé de cette enquête. Nous avons fait circuler comme documents officiels du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale une lettre de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie contenant une demande en ce sens, ainsi que des notes sur la question que nos ambassades respectives ont adressées aux Ministères des affaires étrangères de l'Allemagne, du Danemark, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis. Ces documents sont accessibles à tous ceux qui souhaitent en prendre connaissance.

Si nos collègues américains n'ont effectivement rien à craindre et s'ils n'ont aucun doute sur le fait que leur compatriote avait tout faux, alors les États-Unis ne risquent rien, ce que nous serons bientôt en mesure de confirmer. Dans ce cas, nous nous efforcerons de trouver et de punir ceux qui ont porté atteinte à la paix et à la sécurité internationales. Nous espérons donc que notre proposition sera soutenue. Les experts sont actuellement en train de débattre de notre projet de texte. Après la première série de discussions, cependant, nous avons l'impression que les experts occidentaux ne souhaitent pas qu'une enquête internationale objective soit menée, ce qui ne fait que confirmer nos soupçons.

L'approche des membres du Conseil à l'égard de notre projet de résolution et leur volonté, ou leur absence de volonté, de rechercher les coupables et de les amener à répondre de leurs actes seront déterminants pour la suite de nos démarches en lien avec l'acte de sabotage qui a eu lieu. Nous voulons vraiment croire que les membres du Conseil ne nous décevront pas, ni leurs propres citoyens, et qu'ils contribueront à faire émerger la vérité, comme le prescrit la Charte de notre Organisation mondiale.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique tient à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, le professeur Jeffrey Sachs et M. Raymond McGovern de leurs exposés importants sur la question de l'incident du Nord Stream qui a eu lieu en septembre 2022.

Nous avons connaissance de l'allégation de sabotage faite à propos de cet incident. Il est selon nous impératif de mener une enquête approfondie pour déterminer la cause réelle de l'incident. Nous appelons les gouvernements concernés à agir de bonne foi, avec célérité et rigueur, en tenant compte de la gravité des allégations.

En plus de ses conséquences potentielles en matière de sécurité, l'incident du Nord Stream pourrait également représenter un danger écologique. Le rejet de substances nocives dans l'environnement peut avoir des conséquences durables tant pour l'écosystème que pour la santé de la population locale. Selon les estimations de l'Agence spatiale européenne, la fuite d'émissions du gazoduc Nord Stream équivalait à environ un jour et demi d'émissions mondiales de méthane. Par conséquent, outre les implications potentielles en matière de sécurité, l'incident du Nord Stream a également des répercussions écologiques considérables, avec le rejet d'énormes quantités de méthane. Nous avons donc la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les dommages causés à l'environnement et faire en sorte que de tels incidents ne se reproduisent plus à l'avenir. Il est indispensable que le Conseil de sécurité reste vigilant face à des incidents comme celui-ci et s'efforce de trouver une solution conforme au droit international et axée sur l'intérêt général.

Pour terminer, l'incident du Nord Stream rappelle la nécessité de désamorcer rapidement le conflit, dont la portée ne cesse de s'étendre.

M^{me} Sánchez Izquierdo (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et les autres intervenants de leurs exposés éclairants.

Depuis septembre 2022, nous restons vivement préoccupés par les explosions sur les gazoducs sous-marins Nord Stream 1 et 2 en mer Baltique car, premièrement, comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, rien ne justifie les attaques contre les infrastructures civiles critiques, y compris les infrastructures énergétiques ; deuxièmement, en plus de compromettre la sécurité de la navigation maritime et aérienne, ces explosions sont à l'origine d'une pollution incalculable

de la vie marine locale et ont des conséquences climatiques potentiellement dévastatrices, ayant libéré des centaines de millions de mètres cubes de gaz dans l'atmosphère ; et, troisièmement, elles se sont produites dans un contexte géopolitique mondial extrêmement complexe, dans lequel tout événement peut entraîner des actions aux conséquences imprévisibles. Pour toutes ces raisons, l'Équateur condamne de tels actes et demande à tous les États Membres de l'Organisation de faire preuve de la plus grande prudence et d'une retenue maximale.

De plus, nous prenons acte des mesures de sécurité prises par le Danemark et la Suède en septembre afin de réduire le risque pour la navigation, et nous saluons la lettre conjointe en date d'aujourd'hui, 21 février, également signée par l'Allemagne, dans laquelle ces pays rendent compte des enquêtes en cours, conformément aux principes fondamentaux de l'état de droit. Aussi, nous exprimons notre soutien à ces enquêtes et attendons leurs conclusions. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent encourager le déroulement de ces enquêtes en empêchant les actes perturbateurs qui les entravent ou les affectent.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, M. Jeffrey Sachs et M. McGovern pour leurs exposés.

Le Conseil se réunit à nouveau aujourd'hui à propos des suites des explosions survenues les 26 et 27 septembre derniers, entraînant d'importantes fuites de gaz sur les gazoducs Nord Stream 1 et 2, qui servent à acheminer le gaz de la Russie vers l'Europe via la mer Baltique. De forts soupçons de sabotage, manifestement en lien avec la guerre en Ukraine, ont accompagné ces développements particulièrement alarmants, compte tenu des dommages à l'environnement que constituent les fuites de gaz méthane. Je voudrais souligner que le gaz méthane est 80 % plus réchauffant que le dioxyde de carbone et qu'en l'occurrence une dispersion de ce gaz dans la mer constitue un véritable désastre environnemental et une menace évidente pour la faune et la flore maritimes.

Il est ressorti de la séance du 30 septembre 2022 (voir S/PV.9144) que la possibilité d'un accident était exclue et que des enquêtes devaient être menées pour faire la lumière sur ces événements. Mon pays prend note de l'ouverture d'enquêtes par un certain nombre de pays européens, Suède, Danemark et Allemagne notamment, et des résultats des investigations préliminaires, qui confirment les soupçons de sabotage.

Mon pays réitère sa condamnation de ces attaques injustifiables visant des infrastructures civiles. Outre les conséquences environnementales importantes, elles entraînent des pertes économiques dont l'onde de choc va bien au-delà des pays concernés, et contribuent ainsi à amplifier la pression exercée par le conflit sur l'économie de nombreux pays. Nous rappelons que les parties sont tenues de respecter les conventions internationales protégeant les populations et les infrastructures civiles contre toute attaque armée.

Enfin, mon pays appelle l'ensemble des parties à faire preuve de responsabilité et de la plus grande circonspection, et à tout mettre en œuvre pour que les auteurs de ces attaques répondent de leurs actes.

M. Phipps (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Le Royaume-Uni condamne les actes de sabotage visant le gazoduc Nord Stream. Toutefois, nous ne comprenons pas pourquoi, cinq mois plus tard, la Russie s'intéresse soudainement à cette question avec un tel empressement.

Nous nous félicitons de la lettre du Danemark, de la Suède et de l'Allemagne informant les États Membres de l'ONU que des enquêtes sont en cours. Le Royaume-Uni soutient pleinement ces enquêtes techniques, menées par les autorités nationales compétentes, et attend leurs conclusions.

Le seul fait nouveau concernant Nord Stream dont nous ayons connaissance est une nouvelle série d'accusations scabreuses lancées par des médias contrôlés par l'État russe et par certaines personnalités publiques. Ce sont les mêmes acteurs qui avaient initialement décidé d'accuser le Royaume-Uni.

Ces nouvelles accusations reposent sur l'article d'un journaliste américain, qui ne cite qu'une seule source secrète. Il n'est pas surprenant que l'Ambassadeur russe ait choisi de ne pas s'attarder sur les détails, car ceux-ci ont déjà été largement discrédités par d'autres journalistes, notamment sur la base d'une vérification des faits très simple et publique.

Par conséquent, nous pensons que si la Russie fait preuve d'un tel empressement aujourd'hui, c'est parce qu'en fait elle a désespérément besoin de détourner l'attention, un an après le début de son invasion à grande échelle de l'Ukraine, des pertes massives subies par l'armée russe et de la catastrophe que cette guerre de la Russie fait subir au peuple ukrainien, ainsi que de ses effets partout dans le monde.

Le Royaume-Uni prend très au sérieux la question des attaques contre les infrastructures critiques. C'est pourquoi nous condamnons si souvent au Conseil les attaques de la Russie contre les infrastructures énergétiques, les écoles et les hôpitaux de l'Ukraine. Cependant, nous ne sommes pas convaincus que l'initiative de la Russie aujourd'hui, ou ses appels à la création d'une commission d'enquête des Nations Unies, soient autre chose qu'un moyen de nous distraire de son agression continue en Ukraine.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Nous avons écouté attentivement M. Sachs et M. McGovern.

Les actes de sabotage contre les infrastructures énergétiques, tels que les explosions qui ont endommagé les gazoducs Nord Stream 1 et 2 en mer Baltique en septembre dernier, sont inacceptables. Ils constituent une menace importante pour la sécurité, la stabilité et la prospérité internationales. Ils peuvent également perturber les marchés et compromettre la prévisibilité des approvisionnements en énergie et, comme nous l'avons vu dans le cas présent, comporter un risque majeur de dégâts sur l'environnement.

Les explosions de l'année dernière ont eu des conséquences dévastatrices pour notre planète, entraînant la pire fuite de méthane jamais enregistrée. Alors que nous travaillons ensemble pour faire face aux changements climatiques, de tels événements ne font que compliquer davantage nos efforts collectifs.

Les Émirats arabes unis prennent cet incident très au sérieux. Lorsque nous nous sommes réunis en septembre dernier pour discuter de cette question (voir S/PV.9144), la cause exacte des explosions était inconnue. Ce qui était clair, c'est qu'il était important de mener une enquête sur les causes des explosions et d'empêcher la situation de s'aggraver. Outre la nécessité d'apaiser les tensions, l'impératif de mener des enquêtes approfondies et crédibles n'a rien perdu de sa pertinence depuis l'automne dernier.

Il importe que les enquêtes soient fondées sur la science et les faits, et non sur la politique et la gesticulation. La gravité de la situation exige une approche sérieuse et sobre, et requiert que l'on demande des comptes aux responsables. Il faut envoyer un message fort et clair indiquant que ce type d'actes ne peut être toléré.

Alors que plusieurs enquêtes sont en cours, nous exhortons toutes les parties concernées à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales ou de poser des actes

incendiaires. En cette période de très forte incertitude régionale et internationale, nous ne pouvons nous permettre aucune action susceptible d'attiser les tensions.

Nous attendons que les faits liés à ces incidents soient établis, que les responsables soient identifiés et que les mesures adéquates soient prises pour qu'ils répondent de leurs actes.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé au Conseil de sécurité. Nous remercions M. Jeffrey Sachs et M. Ray McGovern de leurs points de vue.

Lorsque nous nous sommes réunis au Conseil de sécurité en septembre dernier (voir S/PV.9144), nous avons exprimé notre vive préoccupation au sujet des dommages sans précédent causés aux gazoducs Nord Stream 1 et 2, en conséquence de ce que les enquêtes préliminaires conduites par le Danemark et la Suède avaient établi être un acte délibéré de sabotage. Nous nous félicitons des informations actualisées sur cette question présentées récemment au Conseil par l'Allemagne, le Danemark et la Suède, et de la confirmation que des enquêtes menées par leurs institutions nationales respectives sont en cours. Nous les encourageons à poursuivre leur action afin de déterminer de manière concluante l'étendue de l'incident en ce qui concerne le motif et les acteurs. Nous confirmons que la communauté internationale continue de s'intéresser à cette question, et nous soulignons qu'il importe, dans le cadre des procédures d'enquête en cours, de tenir les autorités et les opérateurs russes informés et de solliciter également la coopération de ces derniers lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle, conformément aux objectifs de la résolution 2341 (2017), les infrastructures critiques, en particulier celles de nature transnationale, doivent être protégées et maintenues à l'abri du danger en tant que liens de coopération. Nous constatons, sur la base de l'évaluation disponible, que les dégâts environnementaux ont jusqu'à présent pu être circonscrits, et nous nous félicitons de la prompte réaction des pays concernés pour en atténuer les effets immédiats. Nous restons cependant préoccupés par les émissions de gaz à effet de serre, dont les conséquences, elles, ne peuvent être circonscrites.

Avant de terminer, nous exhortons de nouveau tous les acteurs concernés à coopérer afin d'établir les faits et à faire en sorte que des mesures correctives appropriées, notamment en matière d'application du principe de responsabilité, soient prises pour clore rapidement cette question. Tant que les enquêtes suivent leur cours, nous

demandons instamment à toutes les parties concernées de faire preuve de retenue, et nous mettons en garde contre toute action unilatérale susceptible de nuire à la paix.

M^{me} Baumann-Bresolin (Suisse) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de M. Jeffrey Sachs et de M. Ray McGovern.

La Suisse est préoccupée par les dommages causés aux gazoducs Nord Stream 1 et Nord Stream 2, qui ont entraîné des fuites de gaz inquiétantes en septembre dernier. Comme plusieurs l'ont évoqué lors de la séance du Conseil de sécurité en septembre dernier (voir S/PV.9144), et comme mentionné dans la lettre transmise au Conseil par le Danemark et la Suède le 29 septembre (S/2022/725), toutes les informations disponibles indiquent qu'il s'agit d'actes de sabotage.

Qu'il me soit permis de réitérer notre position de principe. Nous condamnons toute attaque contre les infrastructures critiques, comme les infrastructures énergétiques, et leurs conséquences sur l'approvisionnement de la population, l'économie et l'environnement.

Il est important de nous en tenir aux faits et de soutenir tout effort crédible pour faire lumière sur les explosions intervenues en septembre dernier. La Suisse note à cet égard la lettre transmise aujourd'hui par l'Allemagne, le Danemark et la Suède concernant les enquêtes actuellement en cours.

M. Tamaura (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, M. Sachs et M. McGovern de leurs exposés.

Le Japon est profondément préoccupé par l'incident lié à certaines infrastructures critiques, à savoir les gazoducs Nord Stream, survenu dans les eaux internationales de la mer Baltique. Nous sommes préoccupés par les dégâts durables que cela pourrait causer à l'environnement marin et au climat de la région, ainsi que par les risques à long terme que cela présente pour eux.

L'enquête sur cet incident est en cours, et le Japon suit de près son évolution. Dans le même temps, cet incident nous rappelle une fois de plus la nécessité de garantir la sécurité des infrastructures énergétiques. Il faut éviter de prendre pour cible des infrastructures et installations civiles. Nous condamnons fermement tout acte de violence dirigé contre elles. Nous suivons de près l'évolution de la situation, et nous continuons d'exhorter les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute activité susceptible de perturber la paix et la stabilité.

Les ressources énergétiques, dont le gaz naturel, sont fondamentales pour la vie des gens. Le vandalisme visant les infrastructures critiques est un acte inacceptable qui mettra en danger la vie d'innombrables personnes. Nous espérons que les résultats de l'enquête en cours dirigée par la Suède et le Danemark permettront de déterminer la cause de cet incident, et que le Conseil de sécurité sera en mesure de débattre de la question en se basant sur les résultats de l'enquête. À cet égard, nous appelons toutes les parties à coopérer pleinement avec l'enquête en cours et à fournir des informations crédibles de manière transparente.

Le temps et les ressources du Conseil de sécurité, qui est responsable de la paix et de la sécurité de la communauté internationale, ne sont pas illimités. Il doit établir des priorités quant à l'affectation de ses ressources.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Nous avons écouté attentivement les autres intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui. Nous prenons acte de leurs carrière et services passés, mais nous doutons qu'ils aient les connaissances nécessaires pour parler en tant qu'experts sur la question à l'examen.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par le sabotage qui s'est produit sur les gazoducs Nord Stream 1 et Nord Stream 2 en septembre dernier. Les actions délibérées entreprises dans le but d'endommager des infrastructures critiques ne peuvent être tolérées.

Mais soyons clairs quant à la vraie raison pour laquelle nous sommes réunis dans la salle du Conseil de sécurité aujourd'hui. Dans le courant de la semaine, alors que nous approchons du premier anniversaire de l'invasion illégale et à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, l'Assemblée générale débatera de ses conséquences. La présente séance est une tentative flagrante de détourner l'attention. Alors que le monde s'unit cette semaine pour appeler à une paix juste et sûre en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, la Russie tente désespérément de changer de sujet.

Ce n'est pas la première fois que la Russie utilise son siège au Conseil de sécurité pour amplifier des théories du complot diffusées sur Internet. Nous aimerions qu'elle applique plutôt la même urgence dont elle a fait montre ces trois derniers jours aux innombrables informations crédibles faisant état de violations des droits humains et du droit humanitaire international commises par ses forces d'invasion.

Cependant, je tiens à le dire clairement et simplement : les accusations selon lesquelles les États-Unis sont impliqués dans cet acte de sabotage sont totalement fausses. Les États-Unis ne sont aucunement impliqués. Les autorités compétentes danoises, allemandes et suédoises enquêtent sur ces incidents de manière exhaustive, transparente et impartiale. Les ressources destinées aux enquêtes de l'ONU doivent être préservées pour les cas où les États ne veulent pas ou ne peuvent pas mener de véritables enquêtes.

Ne nous laissons pas berner par la Russie lorsqu'elle prétend n'aspirer qu'à une enquête impartiale. Son projet de résolution incrimine clairement les États-Unis et déforme les déclarations des responsables américains. La Russie ne veut pas d'une enquête impartiale. Elle cherche à nuire à celles qui sont en cours en tirant une conclusion prédéterminée de son choix.

Le délai accéléré dans lequel la délégation russe a exigé que nous discutons de cette question jette un doute important sur le sérieux de ses intentions. La rupture des gazoducs Nord Stream a eu lieu il y a cinq mois. À l'approche du premier anniversaire de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, celle-ci affirme qu'il est urgent que le Conseil en débattenne cette semaine.

La Russie, une fois de plus, abuse de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité en utilisant la présente séance comme une caisse de résonance pour propager la désinformation et des théories du complot. Il est regrettable qu'avec toutes les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil cette semaine – les missiles balistiques nord-coréens, les tensions au Moyen-Orient, la crise humanitaire en Turquie et en Syrie à la suite de séismes dévastateurs –, la Russie fasse à nouveau perdre sciemment son temps au Conseil de sécurité.

L'affirmation de la Russie selon laquelle elle est préoccupée par le sabotage d'infrastructures critiques sonne faux. Depuis des mois, la Russie attaque sans relâche son voisin, frappant des villes et des villages dans toute l'Ukraine, endommageant et détruisant des zones résidentielles et des installations médicales. Les attaques de la Russie contre les infrastructures civiles ukrainiennes ont privé des familles ukrainiennes de chauffage et d'électricité pendant la période la plus froide et la plus sombre de l'année. Cette semaine, les pays voteront à l'Assemblée générale sur un projet de résolution réaffirmant l'importance de la Charte des Nations Unies et demandant qu'il soit mis fin aux hostilités en Ukraine d'une manière conforme aux principes énoncés dans la Charte. Cela doit être notre priorité.

Au lieu de nous laisser aller à des théories du complot, nous devrions nous concentrer sur les moyens de régler diplomatiquement ce conflit, dans le respect de la Charte des Nations Unies, et de restaurer pleinement l'intégrité territoriale d'un État Membre de l'ONU.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé. Nous avons écouté attentivement les exposés de M. Sachs et de M. McGovern sur cette question.

À la séance du Conseil de sécurité organisée le 30 septembre dernier (voir S/PV.9144), nous avons exprimé notre profonde préoccupation au sujet d'un acte manifeste de sabotage contre les gazoducs Nord Stream 1 et 2 dans les zones économiques exclusives du Danemark et de la Suède, en mer Baltique. De tels actes sont inacceptables. Nous nous sommes félicités de la réaction rapide des autorités danoises, allemandes et suédoises et nous avons appuyé les enquêtes qu'elle ont ouvertes pour déterminer l'origine des dommages et les auteurs potentiels. Comme le confirme la lettre envoyée aujourd'hui à la Présidente du Conseil de sécurité par les Représentants permanents du Danemark, de l'Allemagne et de la Suède, l'enquête est en cours, et nous sommes pleinement convaincus que les autorités respectives concernées mèneront une enquête véritable, approfondie et objective sur cette affaire. Nous attendons avec intérêt les conclusions de cette enquête.

Dans ce contexte, nous ne voyons pas la nécessité d'une enquête parallèle menée par une commission internationale, comme le demande la Fédération de Russie, qui ferait double emploi avec celle qui est déjà en cours. D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, il n'y a pas de nouveaux faits, pas de nouveaux éléments de preuve, pas d'imputation, rien que des suppositions. Par conséquent, bien que nous demeurions de fervents partisans de la liberté d'expression et des débats sains, nous ne voyons pas le Conseil de sécurité comme un dépositaire de théories du complot. Nous avons déploré par le passé l'utilisation abusive du temps et des ressources du Conseil pour promouvoir des discours sans fondement, alimentés par des intérêts particuliers étroits, et nous exprimons à nouveau cette préoccupation aujourd'hui.

Le moment choisi pour demander la tenue de cette séance n'est pas une coïncidence. L'objectif est de détourner, de quelque manière et par quelque moyen que ce soit, même en organisant des séances comme celle-ci, qui n'est qu'une coquille vide, l'attention des événements prévus à l'occasion du premier anniversaire de l'agression militaire russe contre l'Ukraine. Alors

qu'elle ne cesse d'attaquer et de bombarder les infrastructures civiles et stratégiques de l'Ukraine, tuant des innocents ou leur rendant leur vie impossible, la Russie tente de tromper l'opinion publique internationale en utilisant le Conseil de sécurité de manière abusive.

Par conséquent, nous pensons qu'à l'heure actuelle, il n'y a nul besoin d'adopter une résolution du Conseil de sécurité sur cette question. Nous appelons plutôt les membres du Conseil et l'ensemble des Membres de l'ONU à appuyer sans réserve le projet de résolution sur une paix globale, juste et durable en Ukraine, qui sera présenté à l'Assemblée générale cette semaine, et à confirmer une fois de plus que l'ONU reste du bon côté, une base solide pour la paix et le progrès contre l'agression et la régression.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, le professeur Jeffrey Sachs et M. Ray McGovern.

L'article de presse qui a motivé la tenue de la présente séance fait état de graves allégations concernant les incidents du mois de septembre relatifs aux gazoducs Nord Stream 1 et 2. Il est de notoriété publique que certains prétendent que ces incidents étaient des actes de sabotage. Néanmoins, la position du Brésil sur cette question reste la même que celle exprimée à la séance convoquée peu après les événements (voir S/PV.9144). Toute réponse doit être fondée sur des informations solides et sur les résultats d'enquêtes impartiales. Nous demandons aux autres membres de faire preuve de prudence face aux affirmations attribuables à une seule source anonyme.

D'autre part, le Conseil doit tenir dûment compte de la gravité des allégations et de l'accusation selon laquelle des acteurs étatiques sont impliqués dans cet acte. Nous savons qu'il importe que pour que les enquêtes soient couronnées de succès, elles soient secrètes, mais étant donné les ramifications politiques des incidents, nous encourageons les autorités concernées à faire preuve de davantage de transparence à l'heure de diffuser les faits établis et à faire preuve de retenue à l'heure de propager des interprétations non prouvées. Ce n'est que de cette manière qu'il nous sera possible de dépasser le champ de la spéculation.

Le Brésil se déclare une nouvelle fois préoccupé par les conséquences des dommages causés aux gazoducs Nord Stream, qui ont aggravé la crise énergétique en Europe et entraîné de graves pertes économiques à long terme. Les dégâts causés aux infrastructures énergétiques régionales sont particulièrement regrettables. Nous devons

également souligner que leurs conséquences néfastes pour l'environnement doivent être soigneusement évaluées par les organes internationaux compétents. Le Brésil est prêt à coopérer afin d'améliorer les mécanismes de surveillance, en vue de prévenir les incidents susceptibles d'avoir des répercussions sur la faune et flore marines et sur le niveau des émissions de gaz à effet de serre.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : La France a clairement marqué sa préoccupation après les deux explosions sous-marines qui ont frappé les gazoducs Nord Stream 1 et 2 en mer Baltique le 26 septembre dernier. C'est sous notre présidence que le Conseil de sécurité s'est réuni le 30 septembre sur ce sujet (voir S/PV.9144). Notre évaluation demeure inchangée. Ces événements sont sans précédent et doivent être pris au sérieux. La situation est d'autant plus grave que les informations disponibles indiquent que ces explosions sont le résultat d'un acte délibéré et ont une origine humaine.

Des enquêtes ont été diligentées par l'Allemagne, le Danemark et la Suède. Nous n'avons aucune raison de douter du sérieux de ces procédures, qui sont actuellement en cours et doivent aller à leur terme. Je tiens à remercier ces trois pays pour la lettre qu'ils ont adressée conjointement à la présidence du Conseil et qui fait le point sur ces enquêtes.

Nous avons, en revanche, toutes les raisons de douter du bien-fondé de la démarche russe. Aucune urgence, ni aucune information crédible nouvelle ne justifie l'organisation d'une telle séance, cinq mois après l'incident. On peut également s'étonner du zèle avec lequel la Russie œuvre pour faire diligenter une enquête sur Nord Stream alors qu'elle fait tout pour empêcher qu'une mission du Secrétariat soit déployée à Kyïv pour inspecter les débris de drones iraniens qui s'y trouvent. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est donc à une tentative de détourner l'attention de la communauté internationale alors que vendredi, cela fera un an que la Russie a déclenché sa guerre d'agression contre l'Ukraine.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, le professeur Sachs et M. McGovern.

Les gazoducs Nord Stream sont des infrastructures transfrontalières majeures et des artères pour le transport d'énergie. Le sabotage des gazoducs en septembre dernier a eu des répercussions négatives considérables sur le marché mondial de l'énergie et sur l'environnement. Il a également provoqué des pénuries d'énergie pour les entreprises et les ménages dans de nombreux pays européens cet hiver.

Il est de plus en plus manifeste que ce qui est arrivé aux gazoducs Nord Stream n'était nullement un accident, mais bien un acte délibéré. D'un point de vue purement matériel, il est difficile d'imaginer qu'un acteur non étatique soit capable de causer à lui seul une telle destruction.

À une séance publique du Conseil organisée en septembre dernier (voir S/PV.9144), de nombreux pays ont demandé l'ouverture d'une enquête sur l'incident afin d'établir la vérité et d'identifier les responsables. C'est également la position de la Chine. La Chine est pour une accélération de l'enquête afin d'établir rapidement la vérité.

Nous vivons à l'époque de la mondialisation, où la coopération entre les pays dans les domaines de l'énergie, des transports et de la communication est de plus en plus étroite et où les infrastructures transfrontières couvrent des continents et s'étendent par-delà les océans. Tout sabotage délibéré de telles infrastructures est un acte de malveillance. Ne pas déterminer pourquoi il s'est produit et qui est derrière la destruction est le mauvais signal à envoyer aux acteurs mal intentionnés car cela leur donne à penser qu'ils peuvent s'en tirer à bon compte quoi qu'ils fassent.

Une enquête objective, impartiale et professionnelle, la publication de ses conclusions et l'application du principe de responsabilité dans les meilleurs délais auront pour effet non seulement de faire la lumière sur l'incident lui-même, mais aussi d'améliorer la sécurité des infrastructures transfrontières mondiales. En outre, ces mesures serviront les intérêts et répondront aux préoccupations de tous les pays.

En tant qu'organisation internationale la plus représentative et qui fait le plus autorité, l'ONU peut jouer un rôle actif s'agissant de conduire une enquête et de veiller à la sécurité des infrastructures transfrontières. La Chine accueille avec satisfaction le projet de résolution déposé au Conseil par la Russie et estime qu'il est très important d'autoriser une enquête internationale sur le sabotage des gazoducs Nord Stream.

Nous sommes récemment tombés sur des renseignements précis et de nombreux détails au sujet de l'incident qui a touché Nord Stream, et ces informations sont alarmantes. Aujourd'hui, les intervenants nous ont également fait part de données importantes et de leur analyse raisonnée. Face à tant de détails et à des éléments si probants, on ne peut clairement pas se contenter de parler d'allégations parfaitement infondées et de fiction totale pour répondre aux nombreuses questions et préoccupations soulevées de par le monde.

Trouver un moyen d'esquiver la séance d'aujourd'hui ne revient pas à pouvoir étouffer la vérité. Nous attendons des explications convaincantes des parties concernées. Cette requête est parfaitement légitime et raisonnable.

L'incident de Nord Stream nous rappelle que les menaces en matière de sécurité dans le monde moderne sont de plus en plus intriquées, transfrontières et diversifiées. En conséquence, il faut un concept de sécurité commune, globale, coopérative et durable, et des efforts concertés pour envisager diverses approches et trouver une solution intégrée afin de relever les défis variés qui se posent sur le plan de la sécurité. Le Président chinois Xi Jinping a proposé une initiative pour la sécurité mondiale, qui énonce une nouvelle orientation et des idées nouvelles pour éliminer les causes profondes des conflits, régler les problèmes de sécurité et maintenir la sécurité commune.

Le document de réflexion relatif à l'Initiative pour la sécurité mondiale, que la Chine a publié aujourd'hui, détaille les concepts et principes fondamentaux de cette initiative et ouvre une voie importante aux fins de sa mise en œuvre, avec 20 domaines de coopération clefs, qui sont orientés vers l'action. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties pour appuyer résolument le rôle fondamental de l'ONU dans la gouvernance de la sécurité, promouvoir la coordination et les interactions entre les grandes puissances, encourager activement le dialogue et le règlement pacifique des questions brûlantes, répondre efficacement aux problèmes de sécurité traditionnels et non traditionnels, renforcer continuellement le système de gouvernance de la sécurité mondiale et les capacités y afférentes, afin de maintenir la paix et la tranquillité sur terre et de créer un avenir meilleur pour l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de Malte.

Tout d'abord, je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Les dégâts causés aux gazoducs Nord Stream 1 et 2 en septembre dernier, qui ont entraîné de dangereuses fuites

dans les eaux internationales de la mer Baltique, suscitent de graves préoccupations en matière de sûreté et sur le plan écologique. Toutes les informations disponibles indiquent que ces fuites sont le résultat d'un acte délibéré. La moindre perturbation intentionnelle d'infrastructures énergétiques est dangereuse et irresponsable, particulièrement dans le contexte d'une crise énergétique mondiale. La militarisation de l'énergie et des infrastructures est inacceptable.

Les dommages dus à ces fuites ont menacé de priver l'Europe d'un itinéraire capital pour l'acheminement d'une ressource énergétique essentielle. Ils ont en outre accentué la pression sur les marchés mondiaux de l'énergie, déjà mis à mal par la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Cela porte préjudice non seulement aux pays qui recevaient de l'énergie par l'intermédiaire des gazoducs Nord Stream, mais également aux pays en développement du monde entier. L'incident souligne la vulnérabilité des infrastructures énergétiques critiques.

Malte insiste sur sa solidarité avec le Danemark, la Suède et l'Allemagne et souscrit résolument aux enquêtes qui sont actuellement menées afin de faire toute la lumière sur l'origine des fuites. Nous accueillons avec satisfaction la lettre distribuée par le Danemark, la Suède et l'Allemagne, qui contient des informations actualisées sur ces enquêtes.

Malte condamne une fois de plus toute destruction délibérée d'infrastructures énergétiques. Ne nous laissons pas détourner aujourd'hui de l'ampleur absolue des dommages que la guerre d'agression de la Russie inflige à l'Ukraine, notamment aux civils. Les attaques dirigées contre les civils et les biens indispensables à la survie de la population civile sont interdites par le droit international humanitaire. Malte condamne pareilles attaques dans les termes les plus forts.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 16 h 30.